

des violences, discriminations, harcèlement et agissements sexistes et sexuels dans l'Education Nationale.

Environnement de travail sain

Agissement sexiste

Situations	De quoi s'agit-il ?	Point Juridique
Je suis formé et sensibilisé aux violences, aux discriminations, au harcèlement et aux agissements sexistes et sexuels.	Action de formation et de sensibilisation envers les personnels afin de soutenir une culture non-sexiste.	Obligation de l'employeur selon l'article L4121-1 du code du travail.
L'ensemble des personnels est informé des démarches à réaliser en cas de problème.	Le plan national d'action pour l'égalité professionnelle est décliné au niveau local.	
Mon établissement organise régulièrement des journées spécifiques pour lutter contre les stéréotypes de genre.	Organisation de temps de vie dans l'établissement, visant la neutralisation des agissements sexistes.	
J'agis pour l'égalité entre les filles et les garçons auprès des élèves, des parents, des collègues, des partenaires.	Action délibérée de sensibilisation au sexisme et à l'égalité fille/garçon au sein de l'établissement et au-delà.	
Dans mon environnement professionnel, je trouve l'appui et le soutien qui me sont nécessaires.	Ma hiérarchie prend les mesures nécessaires, mes collègues me soutiennent dans la mise en oeuvre d'un environnement de travail sain.	
“Tu es très mignon, toutes les mamans d'élèves doivent te vouloir comme enseignant”.	“Compliment” qui réduit l'autre à son apparence: Sexisme bienveillant.	
Dans une salle des profs, Marc demande à Carole de lui faire un café car « elle le fait mieux ».	“Compliment” pour obtenir un service : Sexisme bienveillant.	
“C'est une vraie blonde celle-ci”. “Alors les filles, toujours en réunion tupperware ?”	Humiliation sous couvert d'humour: Sexisme masqué.	
“En tant qu'homme, vous êtes moins compétent qu'une femme en école pré-élémentaire”.	Remise en question des compétences de la personne en raison de son sexe: Sexisme hostile.	
Une personne estime que la femme devant lui ne peut pas être la cheffe de l'établissement et demande à rencontrer son supérieur.	Remise en question des compétences de la personne en raison de son sexe. Sexisme hostile.	
Un IEN indique que la conseillère pédagogique n'est pas apte à corriger l'épreuve d'EPS du CRPE car “c'est une discipline d'homme.”	Remise en question des compétences de la personne en raison de son sexe. Sexisme hostile.	
“T'es une vraie hystérique, t'as tes règles ou quoi ?”	Dénigrement, humiliation. sexisme hostile.	

Une collègue dénigre régulièrement sur le ton de l'humour ses collègues masculins.
“T'es un homme, tu ne peux pas faire deux choses à la fois !”

Moqueries, propos dénigrants, humiliants, répétés: Harcèlement sexiste.

Dans la salle des personnels, un calendrier d'hommes nus est affiché par un membre de l'équipe.

Connotation sexuelle: harcèlement sexuel d'ambiance.

Chris reçoit régulièrement des mails explicites de Swan malgré ses refus et son absence de réponse.

Harcèlement sexuel en ligne.

L'inspecteur d'Ange l'invite chez lui pour discuter de son rendez-vous de carrière.

Forme de chantage dans un but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle.

Camille est en difficulté dans son travail. Charlie lui propose de l'aide si Camille accepte d'avoir une relation sexuelle.

Tentative par la pression grave et par chantage d'obtenir une relation sexuelle.

En réunion, Claude met la main sur la cuisse d'Alix et la caresse.

Atteinte sexuelle commise par surprise (cuisse).

Sasha touche les seins de Dany sous couvert d'humour.

Atteinte sexuelle commise par surprise (poitrine).

Loïs pince les fesses de Noa.

Atteinte sexuelle commise par surprise (fesses).

A l'issue d'un rendez-vous, un parent d'élève embrasse un enseignant de force.

Atteinte sexuelle commise avec violence et surprise (bouche).

“Jeu de l'olive”
Andrea insère son doigt par surprise dans l'anus de Claude.

Viol par pénétration anale.

Lors d'un entretien et malgré son refus, Alex est contraint de faire une fellation.

Viol par pénétration bucco-génitale.

Le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité (caractère dégradant, humiliant), soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile, ou offensante.

[Article 222-33 du code pénal.](#)
[Article L1153-1 du code du travail.](#)

Depuis avril 2023, l'outrage sexiste ou sexuel (commentaire désobligeant sur le genre), n'est plus considéré comme une contravention mais comme un délit.

[article R-625-8-3 du code pénal.](#)

Les atteintes sexuelles sont des délits prévus de [l'article 222-27 jusqu'à l'article 222-31 du code pénal.](#)

Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, ou tout acte bucco-génital commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur par violence, contrainte, menace ou surprise est un viol et est considéré comme un crime.

[De l'article 222-23 à l'article 222-26-2 du code pénal.](#)



Signaler, alerter sur la situation: comment faire ?

Ne restez pas seul.e ! Parlez-en !
En savoir plus [ici](#)



Contactez la cellule académique de soutien et d'accompagnement

stop-violences-internes@ac-toulouse.fr

2 traits pour l'égalité